



Procès verbal du conseil d'école.

Du 05 février 2016

École primaire d'Arronville

Etaient présents :

L'équipe enseignante :

Mme Conneau (Zil)

Mme Hermabessière (directrice et enseignante de CM1/CM2)

Mme Samson(PS/MS/GS)

Mme Sert (enseignante CP/CE1/CE2)

Les parents élus titulaires :

M Motreux

M me Saviane

Mme Vergne

Les représentants de la mairie :

M Despres

M Pelegrin

Ouverture du conseil d'école 19h

1. La sécurité à l'école :

- Exercice incendie

Suite aux attentats de novembre le 2ème exercice incendie a été fait avant les vacances de Noël.

Voici les temps d'évacuation :

	1er exercice	2ème exercice
Temps d'évacuation avant appel	3 min 07	1 min 34
Temps d'évacuation après appel	3 min 31	2 min 45

- PPMS

Un exercice de confinement s'est déroulé le 15 décembre 2016. La classe de maternelle était confinée dans sa classe, les 2 classes élémentaires dans la classe des CM.

- plan vigipirate toujours maintenu.
- Les sorties scolaires ne sont pas autorisées en transport en commun . Il n'est pas certain que la visite du collège puisse se faire.

2. La fréquentation scolaire

Le règlement intérieur précise :

« Fréquentation et obligation scolaires

École maternelle :

L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement, pour la famille, d'une bonne fréquentation (dès la rentrée scolaire et quel que soit l'âge de l'enfant). La fréquentation régulière de l'école maternelle est en effet souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant et le préparer ainsi à recevoir la formation donnée par l'école élémentaire

École élémentaire :

La fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Absence

Dispositions communes aux écoles maternelles et élémentaires :

Il est à noter que toute absence d'enfant, quelle qu'en soit la durée, doit être justifiée par une lettre des parents ou par un certificat médical. Pour toute absence non prévue (maladie, raison familiale, retard...), il est nécessaire d'avertir l'école en téléphonant avant le début des cours. Cette absence devra être justifiée. »

3. Les évaluations CP :

Français :

	Évaluation début de CP	Évaluation de milieu de CP
Reconnaissance des mots	96,7	75,00%
Établir des correspondances	83,3	69,00%
Vocabulaire	95,8	87,50%
comprendre	80,6	64,30%
Dire, redire, raconter	100	75,00%
Écrire	74,1	65,90%
Français	84,7	69,10%

Mathématiques :

	Évaluation début de CP	Évaluation de milieu de CP
Nombres	75,00%	74,10%
Calculs		60,00%
Géométrie	87,00%	58,30%
Grandeurs et mesure	70,00%	66,70%
Organisation et gestion des données		83,30%
Mathématiques	85,30%	69,20%

Certains enfants montrent quelques difficultés.

4. Les aides aux élèves en difficulté

Face aux difficultés ponctuelles :

Il existe différentes manières d'aider un élève au cours du temps scolaire

- différenciation

Les élèves ne font pas leurs activités de la même manière (le support peut être différent)

- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Elles permettent d'anticiper les difficultés potentielles que pourraient rencontrer les élèves

- SRAN (Stage de remise à niveau)

Stages proposés aux élèves de CM1 et CM2 pendant les vacances scolaires. L'enseignant propose aux familles d'inscrire les élèves concernés.

Ces stages sont encadrés par des enseignants sur un établissement scolaire qui peut être en dehors d'Arronville.

Face aux difficultés durables :

Il y a rédaction d'un PPRE :

- le PPRE (programme de réussite éducative) :

« Le PPRE est constitué d'actions qui ciblent des connaissances et des compétences précises. C'est un programme adapté aux besoins de chaque élève, qui s'appuie sur les compétences acquises. Il est en outre modulable : son contenu et son intensité évoluent en fonction de l'élève concerné. Il est enfin temporaire : sa durée est fonction de la difficulté rencontrée par l'élève, ainsi que de ses progrès. Le PPRE est fondé sur une aide pédagogique d'équipe qui implique l'élève et associe sa famille. L'adhésion et la participation de l'enfant et de sa famille sont déterminantes pour la réussite du programme. » (BO n°31 du 31 août 2006)

On retrouve alors une combinaison de plusieurs types d'aides :

- différenciation

- APC

- Stage de remise à niveau

ainsi que :

- l'aide spécialisée (BO du 27 août 2009)

« Pour aider ces élèves, les enseignants spécialisés des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) viennent renforcer les équipes pédagogiques en apportant des compétences spécifiques permettant de mieux analyser ces situations particulières et de construire des réponses adaptées. Quand un élève relève successivement, voire concomitamment, de l'aide personnalisée et de l'aide spécialisée, il convient de garantir la complémentarité entre les deux modes d'action.

Lorsque la difficulté scolaire est importante, les aides sont coordonnées et évaluées dans le cadre du P.P.R.E. ou du projet d'aide spécialisée à l'école maternelle ou à l'école élémentaire »

« L'aide spécialisée à dominante pédagogique est adaptée aux situations dans lesquelles les élèves manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre, mais peuvent tirer profit de cette aide. Elle vise à la prise de conscience et à la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite, à la progression dans les savoirs et les compétences, en référence aux programmes de l'école primaire. Cette aide est dispensée par des enseignants spécialisés. »

5. Point sur les comptes de la coopérative scolaire :

Nous avons 5728,96 € dont 3045,78€ affecté pour la classe découverte des CM1/CM2.

Dépenses effectuées concernaient : la sortie des Cp CE1 CE2 et les abonnements des classes à l'école des loisirs.

6. Point sur les différents projets

Jardin avec la participation des Serres d 'Arronville et animations faites par Mr Schouff à partir du mois d 'avril.

Participation de la mairie pour aménager le jardin .

Report du projet du poulailler.

Classe découverte :

Le dossier de la classe découverte est parti , nous attendons le retour et l 'autorisation de départ par la direction académique.

Remerciements aux parents qui ont contribué à la participation du projet de la classe découverte.

Sortie autour des contes pour les classes de cycle 1 et 2

Sortie prévue vers avril-mai au château de Breteuil autour des contes en lien avec le travail du vendredi matin.

Rappel , pensez à fournir votre assurance responsabilité civile et scolaire .

Sortie de fin d'année : L 'école entière fera une sortie à Hetomesnil dans l 'Oise autour de la vie agricole .

Représentation

Spectacle de fin d'année , une représentation par classe , suivi de présentations des activités TAP comme karaté , musique .

Fête de l'école avec les parents d 'élèves .

7. Travaux et entretien de l'école :

Une étude a été faite pour la pompe à chaleur , nous attendons le rapport final afin d'évaluer le coût des travaux et de permettre un fonctionnement normal du chauffage de l'école .
Le store pour la classe de maternelle reste à être posé ;

8. Organisation de l'école à la rentrée 2016 :

Pour le moment , à cette date nous aurions:
8 PS ; 10 MS, 6 GS, 8 CP, 7 CE1, 6 CE2, 2 CM1, 9 CM2

Cela fera une classe de maternelle , une classe de CP-CE1 et une classe de CE2-CM1-CM2.

Fermeture du conseil d'école : à 20H35

La directrice :
Mme Hermabessière



Le secrétaire de séance
Mme Saviane

